



Conseil national  
de l'information statistique

COMITÉ DU LABEL  
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Montrouge, le 18 février 2022  
N°2022\_5339\_DG75-L002

## AVIS D'EXAMEN FAVORABLE

### Enquête Épidémiologie et conditions de vie – vague 4

**Service producteur :** Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), du ministère des Solidarités et de la Santé

**Opportunité :** avis favorable émis le 03 juin 2021 par la Commission « Démographie et Questions sociales »

**Conformité :** Réunion du Comité du label du 20 janvier 2022 (commission « Ménages »)

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis d'examen favorable
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Non
Caractère obligatoire	Non
Période de validité	2022
Publication JO	Oui
Périodicité	Ponctuelle

### Descriptif de l'opération

EpiCov est une enquête en cohorte, issue d'un échantillon aléatoire tiré à partir de sources fiscales (Fidéli). Deux premières interrogations ont déjà eu lieu en mai 2020 et novembre 2020, et étaient accompagnées de la réalisation de prélèvements biologiques. Le premier tirage a concerné 350 000 personnes en France métropolitaine, ainsi que 7 000 personnes en Martinique, Guadeloupe et La Réunion. La vague 3 de l'enquête interrogera les répondants de la deuxième vague d'enquête : 108 000 personnes figurent maintenant dans l'échantillon pour cette vague 3. L'idée d'une réalimentation de la cohorte par un rappel des non-répondants ne sera pas mise en place pour cette vague n°3, mais est à l'étude pour la vague n°4 de l'automne prochain. Les biais accumulés par la non-réponse cumulative méritent d'être pris en compte et, si possible, corrigés ou réduits. La représentativité fine au niveau géographique est nécessaire pour la compréhension de la situation sanitaire. Les personnes appartenant à des ménages en situation de pauvreté ont été surreprésentées.

Les deux premières vagues de l'enquête EpiCov avaient pour objectif de mettre en regard les informations sur les conditions de vie, les comportements durant la crise sanitaire, et sur la prévalence du SARS-CoV-2 mesurée par les analyses biologiques. Pour la prochaine vague, la mise en place de tests sérologiques n'a pas pu être prévue. Une vague 4 prévue à l'automne, incluant des prélèvements biologiques est en préparation. Le dispositif a cependant été jugé opportun pour répondre à la fois à la demande politique et sociale de données sur la santé mentale, notamment des enfants, et sur les opinions et les pratiques à l'égard de la vaccination contre le Covid et sur l'évolution de la situation professionnelle.

Les objectifs de cette vague sont donc de renseigner sur trois sujets principaux : la santé mentale en France après un an de crise sanitaire, les opinions et les pratiques relatives à la vaccination, ainsi que la situation professionnelle et financière et les conditions de travail. Pour approfondir cette dernière partie, le questionnaire comprendra également un court module sur les conditions de travail, en particulier pour les salariés des établissements sanitaires (public et privé) et du secteur médico-social ou social public. Couplé au questionnement sur la santé mentale, ce module pourrait permettre de relier exposition à des RPS et santé mentale en identifiant notamment si les personnes qui se déclarent les moins capables de faire le même travail à long terme peuvent être plus concernées.

Les vagues d'EpiCov n'ont pas de régularité fixe, mais ont en pratique un espacement relativement constant de six mois entre chaque vague. Les vagues précédentes ont eu lieu du 2 mai au 1<sup>er</sup> juin 2020 (vague 1) et du 26 octobre au 8 décembre 2020. La vague 3 est prévue pour avoir lieu en juin et en juillet. La vague 4, dont les modalités sont encore à fixer, devrait avoir lieu à l'automne 2021, probablement en octobre, et une vague 5 pourrait avoir lieu au printemps 2022, selon l'évolution sanitaire.

La collecte sera multimode pour tirer parti des informations de contact disponibles dans Fidéli dans le calendrier restreint de cette enquête. Comme pour les vagues précédentes, il est envisagé : une annonce de l'enquête via courrier postal, un envoi en parallèle de mails et de SMS lorsque c'est possible pour annoncer l'enquête ainsi que des relances mail et SMS ne dépendant pas du mode initial de contact de manière à augmenter les chances d'atteindre les sujets échantillonnés ; un questionnaire via internet et une possibilité de le remplir par téléphone en fonction de la disponibilité des plateaux d'enquêteurs ; cette possibilité pourrait être offerte à un sous-échantillon ciblé, par exemple les plus âgés dont on dispose d'un numéro de téléphone ou ceux qui n'ont qu'un numéro de fixe dans Fidéli. La collecte est assurée par Ipsos, lié à la Drees par le biais d'un accord-cadre pour le recours aux prestations d'enquête.

La durée précise du questionnaire de vague 3 devrait approcher au maximum la durée des deux vagues précédentes, soit environ une demi-heure en moyenne

La comitologie autour de l'enquête associe pour l'instant quatre instances complémentaires :

- Un comité de conception et d'exploitation, présidé par les responsables scientifiques de l'enquête, chargé de concevoir la méthodologie et le questionnaire de l'enquête, de suivre le déroulé des opérations, de coordonner les exploitations des données.
- Un comité de pilotage, chargé du suivi de l'exécution des conventions et du respect des objectifs scientifiques de l'enquête, veille au respect des échéances et propose des actions spécifiques, notamment en cas de problème d'exécution.
- Un conseil scientifique, chargé de conseiller les responsables de traitement, produire des avis sur l'avancée du projet et ses résultats, et de se prononcer sur toutes les questions que les responsables de traitement souhaitent porter à sa connaissance. Son rôle est consultatif.
- Un comité de liaison, réunissant des élus et des directions d'administration, est le lieu où sont présentés les résultats par les responsables de traitement et les responsables scientifiques, et où des échanges avec l'équipe EpiCov ont lieu pour orienter l'action publique grâce aux résultats produits.
- Une concertation des partenaires sociaux et des associations familiales n'a pour l'instant pas encore été mise en place. Une consultation électronique est en cours de préparation, et la possibilité d'une réunion de préparation d'ici à la prochaine vague d'interrogation (vague 4) est en cours d'instruction.

Un appariement de la cohorte EpiCov avec les données du système national des données de santé (SNDS, rassemblant les données de l'Assurance maladie) est en cours de préparation, afin de disposer des informations sur les hospitalisations et les consommations de soins pour :

- décrire avec plus de précision l'état de santé et le recours aux soins des répondants ;
- ajouter des dimensions rétrospective et prospective, en exploitant d'un côté les algorithmes de repérage des pathologies chroniques ou de longue durée dans le SNDS, et de l'autre les consommations de soins dans les années prochaines pour continuer le suivi de la santé des répondants au-delà de la fin de la cohorte en tant que telle et permettre d'ouvrir des possibilités pour améliorer la correction de la non-réponse dans l'enquête.

Les demandes d'accès à la base sont, dans les 9 premiers mois après réception des données complètes, examinées par le comité d'exploitation de l'enquête. Au-delà, les données seront mises à disposition au CASD, au HDH et/ou à France Cohortes pour les équipes de recherche en faisant la demande auprès des instances compétentes.

~~~

**Le Comité du label de la statistique publique assortit son avis des recommandations ou observations suivantes :**

**Remarques générales**

- Le Comité délivre à l'enquête Epicov vague 4 un avis d'examen favorable permettant l'inscription au programme des enquêtes statistiques. Cet avis s'inscrit dans la continuité des décisions concernant les vagues 1 à 3, la vague 4 clôturant le cycle, et se justifie principalement par les enseignements attendus en termes méthodologiques permettant de conforter l'exploitation de l'ensemble des vagues. Il reviendra au service d'apporter *ex post* les éléments de bilan confirmant la qualité et la robustesse des résultats issus de l'enquête.
- Le Comité déplore vivement que les recommandations qu'il avait formulées à l'issue de l'examen de la vague 3 n'aient pas été suivies par le service. Ainsi, pour établir son avis, le Comité n'a eu accès ni à un questionnaire finalisé ayant fait l'objet d'une procédure de concertation élargie ou de tests, ni à une description stabilisée et étayée de certains choix méthodologiques au regard des objectifs poursuivis.
- Le Comité note que l'objectif principal de l'enquête est d'apporter de l'information sur les biais de sélection hérités de la vague 1, par une réalimentation de l'échantillon remis en collecte et la mise en place d'un protocole complémentaire visant à contrôler les effets de sélection et de mesure, tel que proposé par le Département des méthodes statistiques de l'Insee. Il souhaite que les derniers arbitrages pris sur l'enquête priorisent cet objectif.

**Méthodologie**

- Le Comité regrette que l'appariement avec les données du SNDS, évoqué dès la vague 1, n'ait pas fait l'objet d'une priorité de la part du service. Il lui apparaît que cette piste est prometteuse pour corriger les biais de sélection et compléter l'information longitudinale. Il encourage le service à poursuivre activement l'instruction de ce dossier.
- Compte tenu du très faible taux de réponse entraînant un fort risque de biais de sélection, le Comité s'est interrogé sur la robustesse des résultats de l'enquête pour les Antilles. Il a pris note d'un travail spécifique d'expertise en cours sur ce sujet.

**Questionnaire, protocole**

- Le Comité a pris acte des circonstances particulières qui s'imposent au service en matière de renouvellement du contrat avec le prestataire de collecte. Il demande au service de clarifier le cahier des charges pour prioriser les relances téléphoniques en fonction de l'objectif principal de l'enquête.
- Le Comité note que tous les individus ayant participé aux tests sérologiques auront bien un résultat des analyses les concernant, comme la lettre-avis s'y engage. Ce retour pourra cependant différer selon la nature des tests effectués.
- Le Comité demande à être destinataire des conclusions des tests de questionnaire qui seront mis en place au mois de février. Afin de se prémunir contre le risque d'un questionnement trop long, il invite le service à identifier dès à présent les questions ou les modules qui pourraient être retirés.
- Le Comité invite le service à réévaluer notamment la pertinence de la question B11 dans le cas où plusieurs personnes de l'entourage de l'enquêté auraient été infectées. Une vérification de l'ensemble du questionnaire devra également être menée pour vérifier son adaptation aux nouvelles conditions de la pandémie et aux périodes de référence auxquelles s'appliquent les questions.
- Le Comité demande à être destinataire des lettres avis définitives ainsi que d'un compte rendu des échanges sur le sujet avec les différentes parties prenantes, dont la Cnil.

### **Diffusion**

- Le Comité rappelle la nécessité de respecter les échéances de diffusion des micro-données et d'informer la communauté des chercheurs par divers canaux, dont notamment Quetelet.

### **Cnil**

La Cnil rappelle qu'il appartient au responsable de traitement de déterminer si les modifications apportées au protocole sont substantielles ou non. Dans l'affirmative, il devra déposer une demande de modification de son autorisation..

Le Comité du label émet un avis d'examen favorable à l'Enquête **Épidémiologie et conditions de vie – vague 4** et propose son inscription au programme des enquêtes de la statistique publique, sans caractère obligatoire. Cet avis est valide pour l'année de collecte 2022.

La présidente du comité du label de la  
statistique publique

Signé : Nicole ROTH